

Blog de critiques littéraires en classe de seconde



*Séquence répertoriée par Edubases
Documentation*

Année 2010-2011

Séquence pédagogique proposée par Myriam Henry, professeure documentaliste au lycée Carnot (Dijon 21). Elle est actuellement en poste au collège de Liernais (21).

myriam.henry@ac-dijon.fr

Séance qui vise à faire un rappel de ce qui est autorisé/interdit sur un blog avant d'entamer la publication à proprement parler des critiques. Notions abordées : droit à l'image, droit d'auteur, plagiat... Elles déboucheront sur la notion de e-réputation très brièvement : l'identité numérique sera vue plus longuement en dernière séance d'AP fin mai avec toutes les classes de seconde.

Modalités

Classe/Niveau

- Lycée (Seconde)

Disciplines impliquées

- Documentation
- Français

Cadre pédagogique

- Accompagnement personnalisé

Documents fournis à l'élève

- Fiche outil « Questionnaire » pour vérifier si les notions abordées la séance précédente sont acquises

Ressources numériques utilisées

- <http://www.webmii.com>
- <http://pipl.com>

Production attendue

- Questionnaire à restituer à la fin de l'heure

Compétences

Concepts(s) info-documentaires visés (1)

- Auteur , publication, responsabilité éditoriale

Prérequis

- Savoir effectuer une requête par l'intermédiaire d'un moteur de recherche

Objectifs disciplinaires et transversaux

- Développer l'esprit critique
- Apprendre à travailler de manière collaborative
- Être un citoyen responsable dans la société de l'information
- Développer son esprit critique
- Développer une autonomie documentaire

Objectifs documentaires et informationnels

- Rechercher-se documenter
- Identifier une source – citer ses sources

Compétences du B2I

- Domaine 2 : Adopter une attitude responsable
- Domaine 4 : S'informer et se documenter

Fiche PACIFI

- Fiche 10 : Utilisation éthique de l'information

Modalités d'évaluation de l'élève

- Évaluation orale des réponses au questionnaire

Descriptif

Modalités

- 1 séance d'une heure

Description

- Avant de passer de manière effective à l'édition des critiques littéraires sur le blog, la séance débute par une révision des notions abordées la semaine précédente, mais également en septembre et octobre lors des 2 premières séances d'AP
- Par l'intermédiaire d'un questionnaire - dont la correction se fait oralement tout au long de la séance - nous vérifierons si les notions ont été acquises : web 2.0, blog, plagiat, droit d'auteur, droit à l'image, responsabilité éditoriale...
- De manière naturelle, nous concluons cette séance sur la notion de e-réputation. Car publier sur le blog, exige de respecter des règles d'édition mais également un certain comportement "responsable" de la part du blogueur (et par extension de la part de l'élève dès lors qu'il publie sur internet). Par l'intermédiaire de 2 sites de e-réputation, nous observons comment l'internet est en mesure de nous « pister », de conserver nos traces, et de ce fait, pourquoi il est important de faire attention à ce que nous publions et la manière dont nous le publions.
- Modalité : chaque élève se rend sur le site internet <http://pipl.com> et entre ses données personnelles. Nous observons chacun les résultats de cette démarche. L'élève a-t-il laissé des traces ? Sur quel site ? Nuisent-elles à sa réputation numérique ? Quelles leçons en tire-t-il ?
- Avant la fin de l'heure, nous prenons quelques minutes pour revoir quelques-unes des notions abordées lors de la séance et observer si elles ont été saisies et intégrées et seront réinvesties positivement

Bilan

- Séance assez chargée et la notion de e-réputation ne peut être vue que brièvement. Pour cette raison et pour que l'ensemble des classes de seconde puissent bénéficier de cette séance, une heure sera intégralement consacrée à la « présence numérique » mi-mai

Commentaires

- Certains élèves possèdent leur blog personnel et ne semblent pas avoir conscience que le web est un espace « public », que les publications sont ouvertes au public, lues par tous et que cela exige de leur part le respect de certaines règles en matière, notamment, de propriété intellectuelle, de droit de la personne,... Cette séance et le blog en général sont donc des outils très pertinents pour aborder les notions ciblées durant la séquence